

Arrêté modificatif portant nomination des membres du jury de MASTER 2

Mention : HISTOIRE

Parcours :

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Directeur de l'UFR d'Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

En date du 12/03/2026

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en en-tête du document au titre de l'année universitaire 2025/2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

PLOUVIEZ David

Maître de conférences des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

BREJON DE LAVERGNEE Matthieu

Professeur des universités

GUEDON Stéphanie

Professeur des universités

JOSSERAND Philippe

Professeur des universités

LIGNEREUX Yann

Professeur des universités

SCHNAKENBOURG Eric

Professeur des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

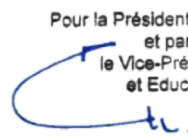
Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université et le directeur de l'UFR sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 12/03/2026.

Le Directeur de l'UFR
Bernard MICHON

La Présidente de Nantes Université,
Carine BERNAULT


Nantes
Université

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL